Appel à manifestation d'intérêt

Pour des audits financiers annuels de projets en Haïti

Action de Carême est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse (www.actiondecareme.ch). Elle s'engage aux côtés de personnes défavorisées, pour un monde plus juste, un monde sans faim et sans pauvreté. *Action de Carême* promeut des changements sur le plan social, culturel, économique et individuel afin de favoriser des dynamiques de transformation vers un mode de vie durable. Elle collabore avec des organisations locales dans 14 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Le Programme Pays Haïti 2017-2024 se focalise sur le Droit à l'alimentation à travers une agriculture durable et résiliente face aux événements climatiques extrêmes, et à la prévention de l'endettement à travers des groupes d'épargne. Un projet spécial concerne le droit des travailleurs et travailleuses de la sous-traitance et le droit à la terre. Le genre est une thématique transversale de tout le programme.

1. Objectif de cet appel à manifestation d'intérêt

Action de Carême demande des audits financiers annuels de ses organisations partenaires qui sont actuellement au nombre de dix, réparties sur le territoire nationales comme suit :

- Département du Nord-Ouest : arrondissements de Môle-Saint-Nicolas, de Port-de-Paix et de Saint-Louis-du-Nord ;
- Département du Nord-Est : arrondissements de Ouanaminthe et de Trou-du-Nord ;
- Département de l'Ouest : arrondissements de Léogâne et de Port-au-Prince.

Action de Carême finance des projets qui sont mis en œuvre par des organisations partenaires locales, souvent dans des zones rurales reculées. Ce sont elles qui engagent les cabinets d'audit à partir d'une liste de cabinets préapprouvés.

Actuellement, *Action de Carême* souhaite actualiser sa liste de cabinets d'audit financier préapprouvés et lance cet appel à manifestation.

2. Informations générales sur le processus et délais

Les cabinets ou auditeurs/auditrices intéressés sont priés de soumettre leur intérêt jusqu'au 31.12.2022 aux adresses mails suivantes viala@fastenaktion.org et jander@actiondecareme.ch.

Documents requis :

- Lettre de couverture signée, précisant l'acceptation des conditions-cadres des audits comme énumérées au point 3 ci-dessous ;
- Patente de l'exercice actuelle (2022-2023). Si celle-ci est en cours de renouvellement, patente de l'exercice précédente (2021-2022) ;
- Preuve d'inscription à l'ordre des Comptables Professionnels Agrées d'Haiti (OCPAH) ;
- Contact de 3 client:es actuel:les et/ou précédent:es comme référence.

Action de Carême ne considéra que des manifestations d'intérêts complètes. Les cabinets et individus approuvés seront ajoutés à la liste d'*Action de Carême.*

Des cabinets d'audit avec siège et/ou des bureaux dans les départements du Nord-Ouest, Nord, Nord-Est et Artibonite sont encouragés à postuler.

Les cabinets et individus seront informés de la décision d'*Action de Carême* de les ajouter, ou pas, sur la liste, mais aucune motivation pour la décision ne sera communiquée.

Les cabinets répondant à cet appel acceptent que, une fois la liste actualisée, celle-ci sera partagée avec des institutions partenaires nationales et internationales qui cherchent des cabinets d'audit / des auditeurs/auditrices en Haïti.

3. Conditions-cadres des audits

- Les organisations partenaires locales contracteront les cabinets.

- Le Cahier des charges interne d'*Action de Carême* s'applique. Pour des projets avec un financement au-delà de 160,000 Francs suisses (CHF ; environ 165,000 USD), le Cahier des charges Audit financier de la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC)[1] s'appliquent en plus. Les organisations partenaires peuvent avoir leur propre cahier des charges qui doivent aussi être pris en compte, le cas échéant.

- Dans la planification, la conduite et les rapports relatifs à l'audit financier, le cabinet d'audit doit accorder une attention toute particulière aux normes d'audit et référentiels comptables édictés par les instances professionnelles internationales :

    - ISA - International Standards on Auditing

    - IFAC – International Federation of Accountants

    - En outre, le cabinet d'audit doit se conformer aux normes professionnelles locales ainsi qu'à la législation nationale appliquée en matière de comptabilité et de reporting en Haïti.

- Les personnes effectuant l'audit financier doivent être disposées á voyager sur les zones de projet, d'y rester le temps nécessaire pour l'accomplissement des tâches et d'accepter des conditions d'hébergement simples. Dans le cas où un cabinet d'audit manifeste son intérêt, le cabinet déclare avoir du personnel qui voyagent dans les zones de projet comme stipulé dans la phrase précédente, au moment de la soumission de la manifestation d'intérêt.

4. Dispositions finales

Du fait qu'un cabinet/individu soit accepté sur la liste des cabinets préapprouvés ne découlent aucun droit à des mandats d'audit financier.

Les organisations partenaires d'*Action de Carême* choisissent elles-mêmes leur cabinet d'audit. Ces cabinets sont, en règle générale, maintenue pour plusieurs années.

Il y a des organisations partenaires qui engagent conjointement le même cabinet d'audit.

Selon l'expérience, un cabinet d'audit, une fois choisi, peut espérer 2-3 audits par année. Le nombre d'audits et d'années de coopération dépendra également de la qualité du travail (rapports d'audit ; recommandations spécifiques) du cabinet en question et la satisfaction avec celui-ci par l'organisation partenaire et *Action de Carême*.

[1] Cahier des charges Audit financier du département fédéral suisse des Affaires étrangères (DFAE) / de la direction du développement et de la coopération (DDC) : https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/partenariats-mandats/mandats-contributions/informations-telechargement-mandataires-beneficiaires/documents-contractuels-dfae.html.

5. Liste des documents de référence

- Cahier des charges – Contrôle Financier d'*Action de Carême*. Celui-ci peut être demandé au besoin par les candidat:es. Néanmoins, il s'inspire fortement du cahier des charges de la DDC (ci-dessous).

- Cahier des charges Audit financier du département fédéral suisse des Affaires étrangères (DFAE) / de la direction du développement et de la coopération (DDC) : https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/partenariats-mandats/mandats-contributions/informations-telechargement-mandataires-beneficiaires/documents-contractuels-dfae.html.

Date : 5.12.2022